

Pascal Viné - Directeur général de l'ONF
Michel Hermeline - Intervenant

L'ESPACE PUBLIC AU COEUR DU RENOUVELLEMENT URBAIN

La gestion des forêts domaniales périurbaines d'Ile-de-France par l'Office National des Forêt (ONF)

Tandis que la ville est densément peuplée et fortement artificialisée, la forêt apparaît comme le paradigme de nature. Pour autant, ces deux espaces sont complémentaires. Nous aborderons donc leurs relations et en quoi la proximité de la ville influe sur la gestion des forêts et réclame des actions spécifiques de la part de l'ONF.

La forêt dans son territoire

La relation ville-forêt a souvent été confrontée à deux principaux écueils :

- La forêt est considérée comme une réserve foncière. En l'absence de riverains, on peut être tenté d'y implanter les activités, usages et infrastructures que la ville refuse.
- La forêt est un territoire ignoré et exclu. Protégée par ses statuts, constituant un foncier intangible, la forêt fut souvent exclue d'emblée des réflexions des aménageurs et urbanistes. Aussi, la liaison avec la ville fut rarement assurée, ces deux ensembles opérant bloc contre bloc et se tournant le dos.

Ces difficultés ont aujourd'hui de moins en moins cours. La forêt est davantage perçue comme un élément positif du territoire. Elle contribue au cadre de vie.

Dans ce contexte, l'ONF conduit des actions de sensibilisation à l'environnement, principalement avec les publics scolaires : 2 100 classes et 53 000 élèves sont accueillis annuellement, au sein de 4 centres d'initiation à l'environnement.

En outre, l'ONF a développé des démarches partenariales avec les collectivités et associations locales. Il existe ainsi 15 instances de concertation.

Les usages et activités en forêt

A la question "Quelle est votre forêt préférée ?", les usagers répondent dans 90 % des cas qu'il s'agit de la forêt la plus proche de chez eux. La proximité joue donc un rôle essentiel quant aux habitudes et aux opportunités d'activités en forêt.

Les forêts domaniales sont par nature ouvertes au public. En Ile-de-France, elles reçoivent environ 80 millions de visites par an. L'accueil du public obéit aux règles suivantes :

- L'accès est gratuit, et généralement libre.
- Les activités ne doivent pas porter atteinte à l'environnement.
- Il ne peut y avoir de privatisation de l'espace.

La stratégie d'accueil a évolué au cours du temps. Dans les années 1960, il était question de faire rentrer les forêts dans la civilisation des loisirs. La forêt devient alors lieu de divertissement et espace ludique, avec l'introduction de nombreux équipements ; elle devient alors plus "urbaine". A compter des années 1980 et surtout 1990, la stratégie marque un tournant : la forêt doit être fréquentée pour elle-même. Il s'agit de faire découvrir un espace d'aspect naturel, plus "authentique", avec des équipements légers, discrets et diffus.

Malgré la diminution du niveau d'équipement, les charges directement liées à l'accueil du public (propreté, maintenance du mobilier et des équipements, signalétique,...) restent localement élevées. En Ile-de-France, leur montant annuel est de l'ordre de 4,5 M€. L'ONF y est soutenu par des contributions publiques (Europe, Région, Départements,...) à hauteur de 2,8 M€ en moyenne.

La forêt, un espace productif

Que la forêt soit gérée ou non, les arbres croissent et produisent du bois. De tout temps, l'Homme a récolté et profité de tout ou partie de cette production, pour se fournir en bois, source d'énergie et matériau renouvelable. Ainsi, les forêts périurbaines d'aujourd'hui restent un héritage de pratiques rurales et ont été façonnées par une sylviculture visant à assurer un approvisionnement.

Or, la forêt incarne souvent l'idée de Nature, et, dans la société actuelle, la Nature se conçoit de plus en plus en dehors de toute idée d'exploitation, de production et de considérations économiques. Ainsi, il existe un décalage entre l'usager qui revendique des espaces indemnes et préservés, et le consommateur qui plébiscite le bois en tant que matériau écologique. Le gestionnaire forestier doit donc satisfaire deux demandes *a priori* contradictoires : offrir à une population urbaine des espaces de nature et des lieux de ressourcement, et approvisionner une filière déficitaire en matière première.

L'ONF qui a la charge de répondre à ces diverses attentes par une gestion multifonctionnelle, est au cœur des débats. En Ile-de-France, avec le soutien de l'Etat et de la Région, et la collaboration des membres de l'interprofession, il élabore une stratégie de communication pour exposer les enjeux de la gestion forestière et rappeler le lien entre l'arbre et le bois.